

## INSCRIPTION - VACANCES D'AVRIL 2019 – ACM INTERCOMMUNAL

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription à l'Accueil Collectif de Mineurs pour les vacances d'avril 2019.

**Le choix du site d'accueil, pour cette période de vacances, reste libre pour les familles (sauf pour celles qui souhaitent bénéficier du service de ramassage).**

✓ **Le dossier d'inscription comprend :**

- la fiche d'inscription à compléter,
- la fiche sanitaire de liaison à compléter,
- le programme d'activités détaillé.
- le détail des lieux et horaires de ramassage

(Vous pouvez retrouver le règlement intérieur ainsi que le projet éducatif sur le site internet de la Communauté de Communes : cc-rochefortmontagne.fr)

✓ **Pour les enfants dont c'est la première inscription pour l'année scolaire 2018/2019, il convient de faire parvenir à la Communauté de Communes l'ensemble des pièces suivantes :**

- la fiche d'inscription renseignée et signée,
- la fiche sanitaire renseignée et signée,
- une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant,
- une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires (responsabilité civile + assurance individuelle accident),
- un justificatif de la CAF ou de la MSA du quotient familial **à jour** pour l'application des tarifs dégressifs (hors allocataires CAF autorisant, sur la fiche d'inscription, la Communauté de Communes à consulter leur quotient familial via le site CDAP de la Caf du Puy de Dôme).

✓ **Pour les enfants ayant fréquenté l'accueil de loisirs aux vacances d'octobre 2018 et hiver 2019 sur le site de Rochefort-Montagne et ayant déjà fourni :**

- les photocopies du carnet de santé de l'enfant,
- le justificatif CAF / MSA à défaut d'autorisation CDAP,
- l'attestation d'assurance extrascolaire,

**il convient de faire parvenir à la Communauté de Communes les pièces suivantes :**

- la fiche d'inscription renseignée et signée,
- la fiche sanitaire renseignée et signée.

**Le dossier d'inscription complet est à renvoyer à la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, avant le 5 avril 2019.**

**Le dossier peut être retourné :**

- par courrier à l'adresse suivante :

**Communauté de Communes Dômes Sancy Artense  
23 route de Clermont - BP 15 – 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE**

- par mail à l'adresse suivante : [acm@domes-sancyartense.fr](mailto:acm@domes-sancyartense.fr)

**ou déposé :**

- au siège de la Communauté de Communes à Rochefort-Mgne ;
- à l'antenne de la Communauté de Communes à La Tour d'Auvergne.

**L'inscription de votre (vos) enfant(s) ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des documents.**

- **A réception du dossier d'inscription**, vous recevrez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de l'inscription de votre(vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs. **A défaut d'adresse mail renseignée sur la fiche d'inscription, la confirmation vous sera faite par courrier.**
- **Une semaine avant le début des vacances**, vous recevrez un courrier avec l'ensemble des informations utiles concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

**Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

Virginie Védrine – Directrice ACM intercommunal – [v.vedrine@domes-sancyartense.fr](mailto:v.vedrine@domes-sancyartense.fr)

Marie Turreix – Animatrice ACM intercommunal – [acm@domes-sancyartense.fr](mailto:acm@domes-sancyartense.fr)

Tél. 04.73.65.87.63